



Concernant la Règlementation Sécurité Incendie, en cas d'application de l'IT 249, les configurations constructives décrites ne peuvent être prescrites en l'état et doivent faire l'objet d'adaptations permettant une maîtrise de la propagation du feu en façade. Le document " Bois construction et propagation du feu par les façades -février 2017 ", constituant une " Appréciation de Laboratoire " comporte un certain nombre de solutions techniques détaillées appropriées.

DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AU CGM DU NF DTU 31.2 ET NOTAMMENT AUX CARACTERISTIQUES CI-DESSOUS

1 - Parement mural intérieur : 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage (conforme au NF DTU 25.41)

2 - Contre-ossature intérieure : Epaisseur tasseaux \geq profondeur des boîtiers d'encastrement moins épaisseur(s) plaque de plâtre, avec 25mm mini - compatible classe d'emploi 2

3 - Pare-vapeur : Sd \geq 18m

4 - Montants et traverses Bois Massif (BM) ou Bois Massif Abouté (BMA) : Ep 45mm - Entraxe de 400 ou 600 mm - Elancement (rapport largeur/épaisseur) de 6 maxi - C18 ou D18 mini - Compatible classe d'emploi 2 - Résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010)

5 - Isolant : Semi rigide selon NF DTU 31.2 ou selon DTA

6 - Voile travaillant : Epaisseur hors zone sismique : Contreplaqué type 3S ép \geq 7mm - OSB3 ép \geq 9mm - Panneaux de particules type P5 \geq 10mm - Panneaux LVL ép \geq 15mm

Epaisseur en zone sismique : Contreplaqué type 3S ép \geq 9mm - OSB3 ép \geq 13mm - Panneaux de particules type P5 \geq 13mm - Panneaux LVL ép \geq 15mm

7 - Pare-pluie : Sd \leq 0.18m

8 - Tasseaux bois support de bardage : Posés au droit des montants (entraxe de 400 ou 600 mm) - ép mini 22 mm - Compatibles classe d'emploi 2

9 - Revêtement extérieur : Bardage bois : Ep fonction de l'entraxe des tasseaux, avec 18mm mini - Conforme NF DTU 41.2 ou sous AT ou DTA visant favorablement la pose sur ossature bois

MUR EXTERIEUR TYPE 3: Isolant en âme - voile travaillant intérieur et extérieur

26/07/2013

ME03-01

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-construction-bois.fr



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »
Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à renforcé l'ensemble des règles de construction afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre

